

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)

RÉUSSIR SA MISE EN CONFORMITÉ LCB-FT : RÉGLEMENTATION, MÉTHODOLOGIE ET OUTILS

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte l'entrée en vigueur du règlement AMLD 6, la création de l'Autorité Anti-Blanchiment Européenne (AMLA), les enjeux ESG ainsi que le renforcement de l'intégrité du système financier face aux nouvelles menaces (crypto actifs, méthodes émergentes de blanchiment, entrée en relation à distance, paiement instantané, financement participatif...)

INTRODUCTION À LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)

- › Qu'est-ce que le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ?
- › Les acteurs de la LCB-FT
- › Les risques d'une non-conformité aux exigences de LCB-FT
- › Présentation des réglementations clés : directives européennes, loi Sapin II, FATF/GAFI, réglementations spécifiques à certains secteurs

Cas pratique : identifier les processus utilisés pour blanchir des capitaux sur des exemples de cas réels ou fictifs

COMMENT SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DE LCB-FT ?

- › Identification des facteurs de risque en matière de LCB-FT
 - identification, vérification de l'identité et connaissance du client (KYC)
 - identification des Bénéficiaires Effectifs (BE)
 - identification des Personnes Politiquement Exposées (PPE)
 - détection des personnes sous sanction et mesures de gel des avoirs
 - la presse négative
 - classification des risques

Cas pratique : procéder à l'identification complète du client (KYC) en incluant l'identification des PPE et des bénéficiaires effectifs

- › Mettre en œuvre les processus adaptés en matière de LCB-FT
 - mesures de vigilance
 - surveillance des opérations
 - déclaration de soupçon (DS)
 - dispositif LCB-FT
 - obligation de contrôle interne du dispositif LCB-FT

Cas pratique : classer le client et les transactions selon un niveau de risque et décider des mesures de vigilance appropriées

UTILITÉ DES SOLUTIONS INFORMATIQUES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

- › Les solutions pour faciliter l'entrée en relation d'affaires
- › Les solutions pour la surveillance des opérations
- › Focus sur le filtrage des sanctions, PPE, presse négative
- › Les nouvelles technologies au service de la LCB-FT : Intelligence artificielle, blockchain

Cas pratique : utiliser des solutions technologiques pour identifier les transactions ou relations à risque

LES POINTS D'ATTENTION EN MATIÈRE DE LCB-FT

- › L'entrée en relation à distance, la fraude documentaire et l'usurpation d'identité
- › Le paiement instantané
- › Le financement participatif et les cagnottes en ligne
- › L'escroquerie sur les coordonnées bancaires frauduleuses

OBJECTIFS

- Appliquer les exigences à respecter en matière de LCB-FT au sein de son organisation.
- Évaluer les risques et les sanctions encourues en cas de non-conformité LCB-FT.
- Utiliser les nouvelles technologies et solutions informatiques pour répondre aux exigences LCB-FT.
- Adapter le cadre informatique.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama complet des fondamentaux réglementaires, méthodologie et outils de la LCB-FT
- Une formation dédiée aux organismes financiers, avec des exemples et cas pratiques
- Une approche très opérationnelle pour une mise en pratique rapide, concrète et efficace des exigences actuelles en matière de LCB-FT

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables de la conformité, responsables de la lutte anti-blanchiment, chargés de conformité/compliance officers, responsables des risques opérationnels, responsable risques, contrôleurs internes, auditeurs internes, professionnels du secteur financier assujettis aux exigences de LCB-FT

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Un quizz d'évaluation des connaissances sera proposé de 25 questions. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
 le 13 mai 2025
 le 10 septembre 2025
 le 19 décembre 2025

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
 Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal | | | | |

Téléphone

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

Ville

Fax

N° Siret | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Prénom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe)

E-mail

Facturation/Règlement **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de Mme M.
Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

 FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal | | | | |

Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv